

## NOUVEAUX MANDATS DU CLD ABITIBI : PREMIÈRE ANNÉE ACCOMPLIE!

**AMOS, LE 11 MAI 2017 – Lors de son assemblée générale annuelle (AGA), le Centre local de développement (CLD) Abitibi a dévoilé avec fierté ses résultats pour l'année 2016, une année marquée par l'appropriation du nouveau modèle de développement économique confié par les élus de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi. Malgré une importante réorganisation, l'offre de services du CLD, maintenant consacrée exclusivement au développement économique, a permis de rencontrer 144 promoteurs, dont 64 nouveaux clients. Ainsi, l'organisme de développement a contribué à créer 13 nouvelles entreprises.**

C'est grâce à des investissements totalisant plus de 300 000 \$ et générant des investissements totaux de près de 2 M\$, que le CLD ait pu contribuer à créer ou à consolider 250 emplois sur le territoire. Encore très présents auprès des futurs entrepreneurs, ses conseiller(ère)s ont accompagné 62 promoteurs dans une démarche de plan d'affaires.

### Nouveau conseil d'administration

Lors de cette même AGA, le CLD Abitibi a procédé à l'élection des quatre (4) représentants de la société civile au sein de son conseil d'administration (CA), selon le principe d'alternance pour la durée des mandats. Voici donc la nouvelle composition du CA :

<b>Représentants du milieu municipal</b> <b>Sièges 1 à 5</b> (élus par la Table des conseillers de comté)	M. Rosaire Guénette, maire de Champneuf
	M. Pascal Rheault, maire de Sainte-Gertrude-Manneville
	M. Marc-Antoine Pelletier, maire de Rochebaucourt
	M. Sébastien D'Astous, maire d'Amos
	M. Rémi Gilbert, maire de Launay
<b>Représentant(e)s de la société civile</b> <b>Sièges 6 à 9</b>	Mme Catherine Deshaies
	M. Paul G. Desjardins
	M. Philippe Lemay
	M. Simon Simard

Par la suite, au prochain conseil d'administration tenu le 17 mai prochain, les administrateurs éliront leur président ainsi que les officiers de l'organisation.

### Maintenant possible de devenir membre du CLD Abitibi

Tel que souhaité par les citoyens et les acteurs de développement économique durant le grand Forum sur l'avenir du développement économique de la MRC d'Abitibi, tenu en juin 2015, le CLD Abitibi permet dorénavant à la société civile de devenir membre de son collège électoral, et ce, depuis l'entrée en vigueur de ses nouveaux règlements généraux entérinés lors de son assemblée générale extraordinaire tenue le 22 mars dernier.

Le CLD Abitibi invite donc la population à devenir membre de son organisation ce qui offrira la possibilité à toute personne ayant à cœur le développement économique de son milieu, de se tenir au courant du développement en cours sur le territoire. L'adhésion est sans frais. Pour devenir membre ou pour davantage d'informations, contactez le CLD Abitibi à [info@cldabitibi.com](mailto:info@cldabitibi.com) ou 819 732-6918.

### À propos du CLD Abitibi

Le CLD Abitibi est un organisme à but non lucratif qui articule son mandat autour de quatre grandes activités économiques : les services de prédémarrage et de démarrage, pérennité, croissance et relève auprès des entrepreneurs; le soutien aux projets de développement économique des municipalités de la MRC d'Abitibi; l'attribution et la gestion des fonds ainsi que la sensibilisation à l'entrepreneuriat par la poursuite du projet "Plonge...vis tes passions!".

– 30 –

**Source :** Jenny-Lee Falardeau  
 Agente de communications  
 CLD Abitibi  
 819 732-5356, poste 211  
[jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca](mailto:jennylee.falardeau@mrcabitibi.qc.ca)

**Informations :** Christine Meunier  
 Directrice  
 CLD Abitibi  
 819 732-6918, poste 228  
[christine.meunier@cldabitibi.com](mailto:christine.meunier@cldabitibi.com)